

Des habitants acteurs des transformations de leur situation : Cause commune à Grenoble.

« On ne peut pas transformer une situation sociale si on ne rend pas les personnes qui la vivent, des actrices de cette transformation ». C'est sur ce constat que se fonde Cause Commune, un projet du Secours Catholique lancé en 2001, à Grenoble, par une équipe de trois animateurs.

Son objectif est de susciter et d'accompagner des actions collectives d'habitants dans des quartiers populaires afin qu'ils fassent valoir leurs droits et qu'ils améliorent la vie de leur quartier. Leur projet se concrétise aujourd'hui dans quatre quartiers de l'agglomération grenobloise : Abry et Capuche à Grenoble, Champberton à Saint Martin d'Hères, et le Grand Trou au Péage de Vizille.

Plus généralement, Cause Commune repose sur le pari que le principal moteur de transformation sociale est de faire des habitants des quartiers populaires les acteurs de transformations de leurs conditions d'existence. En effet, concernés directement par les problèmes de leurs quartiers, ils sont les premiers à pouvoir les résoudre. En outre, en suscitant l'expression publique et l'auto-organisation des personnes les plus éloignées des institutions et des prises de décisions politiques, la démarche de Cause Commune reconnaît des compétences chez tous les Hommes et leur égale dignité et contribue à la mise en œuvre d'une démocratie effective.

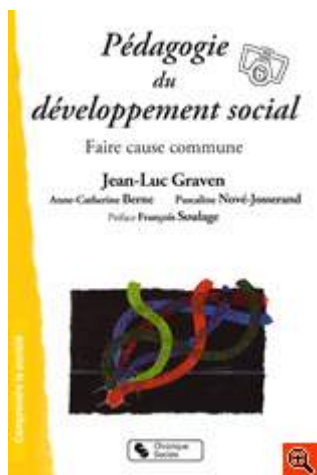
L'équipe n'élabore donc aucun projet de sa propre initiative et ne se pose pas en experte vis-à-vis des habitants. Au contraire, au cours de longs mois, voire de longues années, de contacts de rue, elle tente d'« aller vers » eux, de se faire accueillir et de leur faire prendre conscience de la possibilité qu'ils ont de transformer eux-mêmes leurs conditions d'existence, en agissant en lien avec leur environnement. Petit à petit, elle crée des brèches dans la résignation et la peur, très prégnantes dans certains quartiers. Elle suscite l'envie des habitants de se mobiliser, de se regrouper et d'agir ensemble, en se souciant particulièrement de ceux qui sont éloignés de la participation à la vie publique. Elle les aide à identifier leurs problèmes et les motifs de leurs colères (questions de logements ou d'équipements, conflits entre habitants, problèmes de propreté, mauvaises conditions de vie etc.), elle suscite la création de collectifs ou d'associations d'habitants, puis elle les accompagne dans leurs luttes et leurs projets, en privilégiant un mode d'action non violent. Par ailleurs, les animateurs du projet Cause Commune veillent à ne pas se substituer au travail mené par d'autres institutions (Centres sociaux, MJC, écoles, associations...) ; bien au contraire, ils cherchent à travailler en partenariat avec elles.

Cause Commune est en effet convaincue que l'organisation collective est plus pérenne et plus efficace que l'action individuelle, et qu'elle est nécessaire, notamment dans les quartiers les plus délaissés par les

institutions publiques.

Par ailleurs, au-delà des petites victoires et des actions concrètes qu'elle suscite (l'installation de bancs, de jeux pour les enfants ou encore d'un système d'éclairage public, l'organisation d'une campagne d'affichages pour sensibiliser à la propreté du quartier, l'aménagement d'une placette ou le nettoyage de toutes les montées d'escaliers, la réalisation d'un couscous pour 200 personnes, l'organisation d'une sortie ou d'une fête de quartier, la négociation avec le bailleur pour la réfection de salles de bain vétustes, l'organisation d'un cours pour apprendre le français...), la démarche de développement social permet aux personnes de résister au délitement du lien social, de prendre la parole lors de réunions publiques, de dépasser leurs préjugés, de reprendre confiance en elles, d'apprendre à s'organiser collectivement et au final, d'être plus autonomes et de s'émanciper.

Au sein d'une association telle que le Secours Catholique qui a l'habitude de travailler à partir des besoins des individus en leur apportant une aide matérielle ou une assistance morale, la démarche de Cause Commune est singulière. Parce que ces deux méthodes sont complémentaires, le Secours Catholique souhaiterait que se développent des démarches proches de celle de Cause Commune. C'est pourquoi les trois animateurs de Cause Commune organisent des formations au « *développement social* » et aux méthodes d'animation non formelles auprès d'autres délégations du Secours Catholique et d'autres organisations en France. Enfin, ils travaillent en réseau avec des structures grenobloises et nationales qui mènent le même type de démarches, afin d'échanger sur leurs pratiques et de mener des projets ensemble.



Cette expérience de huit années de terrain, nourrie par des réflexions théoriques a permis aux trois animateurs, Jean-Luc GRAVEN, Anne-Catherine BERNE, et Pascaline NOVE-JOSSERAND, d'écrire un livre « *Pédagogie du développement social, faire cause commune* », Chronique Sociale, Lyon, 2008, 232 pages.

Contact : developpement.social@secours-catholique.org